

UNITÉ

 PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION DE
AUTRE CAS

N° PIÈCE

N° FEUILLET

2

1 / 1

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

N° 236 / 85

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

85306990

Ce jour *date et heure* 09 Mars 1985 à 11 H 15, *nous trouvant à (lieu)* au bureau de notre unité,

Nous soussigné(s)

, Gendarme, Agent de Police Judiciaire,

Vu les articles 20 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

35 ans,

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

M. né le

à

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

Fse

FILIAISON

fils de

◀ DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE REÇUEILLIS ▶

SITUATION DE FAMILLE

Marié - 2 enfants

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉVI.)

demeurant

à

Service, qui déclare :

), cardiologue et médecin-chef de

DECLARATION :

Le 24 Janvier 1985, un Jeudi, vers 20 H 35 environ, je conduisais mon véhicule AUDI 80 Quattro entre et la , hameau située sur la Commune de . Je me trouvais avec ma femme qui se trouvait à la place avant côté passager. Nous étions donc sur le C.D. . Il y avait une bonne visibilité. Il n'y avait pas de verglas ou très peu. Je roulais lentement en raison des conditions relatives à la chaussée. Ma vitesse était de 80 Km/h environ. — — — Je me trouvais à mi-distance entre la maison S.N.C.F. de et petite forêt de pins qui longe le C.D. décrit ci-dessus., sur un grand dos d'âne. Soudain, mon épouse m'a signalé de regarder sur ma gauche, ce que j'ai fait. Par rapport à ma position dans ma voiture, à la position "10 Heures 00" et à environ 45 degrés de l'horizon, j'ai vu un point lumineux dont le diamètre était supérieur au diamètre apparent de Vénus. Je dois dire que ce point lumineux était de couleur "blanche" brillante avec des reflets bleu-verts. Aucun trainée n'était visible à l'arrière. Quand j'ai aperçu ce point, je pense qu'il se trouvait légèrement à gauche par rapport à l'École d'agriculture de . Il m'est impossible de dire si le point lumineux se trouvait à 3, 30 ou 300 kilomètres. Je ne peux évaluer la distance. Par contre, je suis formel quant à la direction générale qu'a pris le point lumineux. Se trouvant donc à environ 45 degrés par rapport à l'horizon, il a pris sa course dans le même sens que ma voiture, à savoir, en direction de à peu de chose près — — — La trajectoire était une ligne droite. Le phénomène a descendu sur un angle à 30 à 45 degrés. Il n'y avait pas de trainée. Cette trajectoire a duré environ 3 secondes, limite possible de 2 à 5 secondes. Cela ressemblait à la vitesse d'un avion de chasse à basse altitude vu à l'horizon. Continuant à rouler dans ma voiture, je suis arrivé au niveau des pins qui ont masqué ma vue. Après avoir passé la longueur des pins, j'ai commencé à amorcer un virage à droite par rapport à mon sens de marche. Je n'ai plus rien vu. Par contre ma femme, a vu le phénomène à l'horizon, en fin de course. Ma femme m'a dit qu'elle avait vu le point devenir un peu orangé, avant qu'il ne disparaisse. Je précise que mon épouse a bien vu les mêmes choses que moi. — — — Il faisait froid et sec, ce jour là. La température était entre 0° et - 5°. J répète qu'il y avait une bonne visibilité. On ne voyait pas les étoiles. Le plafond devait être très haut..../... La personne entendue : L'A.P.J.

Je pense qu'il n'y avait pas beaucoup de vent ce soir là. Après avoir vu ce point lumineux, mon épouse et moi-même avons essayé d'analyser la situation. Il ne s'agissait en aucun cas de phares de voiture ou de tracteur dans les champs. Cela n'évoquait pas un avion, ni météore, ni étoile filante, ni la foudre. Nous avons évoqué la possibilité d'un ballon sonde ou d'une retombée d'un élément aérospatial. Je dis aéro-spatial ayant pensé au vol de la navette américaine le jour même. Je ne me suis pas renseigné sur le vol de cette navette donc ne peux confirmer cela. - - - Etant dans ma voiture, je ne peux dire si le point lumineux émettait ou non, un bruit. Mon épouse et moi-même avons évoqué la possibilité d'un vol militaire non répertorié (missile). - - - - -

Ma femme et moi-même nous sommes posés la question de ces célèbres "Phénomènes volants non expliqués". Nous n'avons pas eu d'explications rationnelles de cette observation. - - - - -

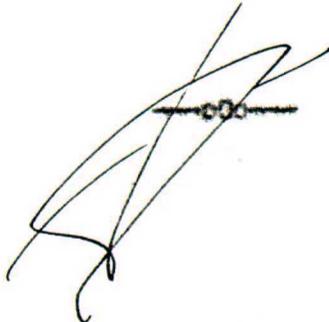
- - - J'affirme avoir dit tout ce que je savais sur cette affaire. Je ne vois aucune autre précision à vous fournir dans l'immédiat. Si d'autres renseignements me parviennent, je vous les communiquerai dans les meilleurs délais. J'affirme avoir dit toute la vérité. - - - - -

- - - Le 09 Mars 1985 à 12 H 20. - - - - -

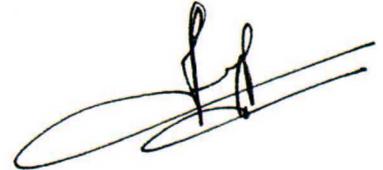
Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. ~~mmmmmm~~

La personne entendue :

L'A.P.L.J.



-000-



85306980